



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2024-12-09/001	Désignation du secrétaire de séance	Cécilia VOGEL
2024-12-09/002	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2024	Approuvé
2024-12-09/003 point présidé par Madame Claudia LOHSS	Restitution par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin de la compétence relative à la participation au développement en itinérance à travers l'adhésion au projet de chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées en réhabilitant et gérant les établissements du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg.	Approuvé
2024-12-09/004 point présidé par Madame Claudia LOHSS	Approbation du rapport de la CLECT relative à la compétence « participation au développement en itinérance à travers l'adhésion au projet de chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées »	Approuvé
2024-12-09/005 point présidé par Madame Claudia LOHSS	Approbation du procès-verbal de restitution du patrimoine établi dans le cadre de la restitution de la compétence relative à la participation au développement en itinérance à travers l'adhésion au projet de chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées	Approuvé
2024-12-09/006 point présidé par Madame Claudia LOHSS	Nouvel arpentage parcelles 96 et 183 section 6 : Brennwald	Approuvé
2024-12-09/007 point présidé par Madame Claudia LOHSS	Mise en place de la Commission de délégation des services publics (CDSP)	Approuvé
2024-12-09/008	Subvention annuelle à l'Association Musique municipale d'Urbès pour la participation aux frais de direction	Approuvé
2024-12-09/009	Subvention communale pour la restauration du patrimoine bâti traditionnel	Approuvé
2024-12-09/010	Camping : convention d'occupation précaire des locaux de restauration du camping	Approuvé

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 9 décembre 2024. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Urbès le 17/12/2024

Le Maire, Stéphane KUNTZ

